



Berne, le 3 avril 2023

Destinataires :

Partis politiques

Associations faîtières des communes,
des villes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Autres milieux intéressés

**Modification d'ordonnances relevant de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN)
avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 : ouverture de la procédure de consul-
tation**

Mesdames, Messieurs,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) mène une consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des autres milieux intéressés sur la révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne), de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR), de l'ordonnance sur la responsabilité civile en matière nucléaire (ORCN) et de l'ordonnance sur la sécurité des installations de transport par conduites (OSITC).

Le délai imparti à la consultation court jusqu'au 7 juillet 2023.

Nous vous invitons à donner votre avis sur les projets d'ordonnances ainsi que sur les explications figurant dans les rapports explicatifs.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet [Procédures de consultation en cours \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/procedure).

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'indiquer le nom et les coordonnées de la personne à qui nous pouvons nous adresser en cas de question.



À l'expiration du délai de consultation, les prises de position seront publiées sur Internet.

Les interlocuteurs suivants se tiennent à votre disposition pour toute question ou information complémentaire :

Thème	Interlocuteur	Téléfon	E-Mail
OEn	Wieland Hintz	+41 58 46 93089	wieland.hintz@bfe.admin.ch
OEnR	Anita Schwegler (MWST)	+41 58 462 20 05	anita.schwegler@bfe.admin.ch
	Wieland Hintz (EIV-Ansätze)	+41 58 46 93089	wieland.hintz@bfe.admin.ch
	Simon Iseli (Ungedeckte Kosten WK)	+41 58 46 53516	simon.iseli@bfe.admin.ch
OSITC	Stéphane Henry	+41 58 484 94 80	stephane.henry@bfe.admin.ch
ORCN	Sandra Knopp Pisi	+41 58 467 88 82	sandra.knopppisi@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC


Albert Rösti
Conseiller fédéral